

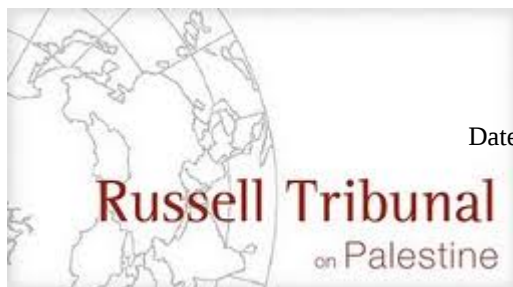


Extrait du UJFP

<https://www.ujfp.org/spip.php?article2514>

Conclusions de la 4ème session du Tribunal Russell sur la Palestine (New-York)

- L'UJFP en action - Appels et manifestations -



Date de mise en ligne : samedi 15 décembre 2012

Copyright © UJFP - Tous droits réservés

**Quatrième session internationale du Tribunal Russell sur la Palestine
New York, 6-8 octobre 2012**

La complicité des Etats-Unis et les manquements des Nations Unies dans la poursuite des violations du droit international commises par Israël envers le peuple palestinien

Introduction

Objectifs et fonctionnement du TRP

Le Tribunal Russell sur la Palestine est un Tribunal International d'initiative citoyenne, créé à la suite de l'inaction de la communauté internationale par rapport aux violations avérées du droit international commises par Israël.

La procédure du TRP, qui comprend plusieurs sessions, traite de la complicité et de la responsabilité d'Etats tiers, d'entreprises et d'Organisations internationales dans l'occupation par Israël des Territoires palestiniens, et dans la perpétuation des violations du droit international commises par Israël. Elle met aussi en évidence la continuité et la globalité de la politique israélienne qui vise, in fine, à rendre impossible la création d'un Etat palestinien.

« La légalité du Tribunal Russell provient à la fois de son impuissance absolue et de son universalité » [\[1\]](#). Le TRP n'a pas de légitimité juridique et tire sa force de la volonté citoyenne de mettre un terme à la situation d'impunité qui perdure dans les territoires palestiniens. Il ne s'inscrit pas dans un rapport concurrentiel avec les autres juridictions (nationales ou internationales) mais dans une complémentarité visant à faire appliquer le droit dans le traitement du conflit israélo-palestinien.

[Lire le document entier](#)

[\[1\]](#) Jean-Paul Sartre, déclaration inaugurale du Tribunal Russell sur le Vietnam, 1967